

**Communauté de Communes  
du Sud Artois  
Budget Annexe Développement  
Économique 2023  
Délibération 2024-036 du 15 avril 2024.**

**DELIBERATION DE LA  
COMMISSION ADMINISTRATIVE  
sur le Compte Administratif  
sur le Compte de Gestion  
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice : 88  
 Nombre de membres : 88  
 Nombre de suffrages exprimés : 74  
 Votes Contre 0 Pour 74  
 Date de convocation : 29 mars 2024.

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 062-200035442-20240415-DEL2024\_036-DE



La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif 2023 du Budget annexe Développement Économique dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		195 548,55
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	676 923,66	402 141,24
<b>TOTAUX</b>	676 923,66	597 689,79
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	79 233,87	

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	306 407,76
857 344,11	625 803,44
857 344,11	932 211,20
	74 867,09

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	501 956,31
1 534 267,67	1 027 944,68
1 534 267,67	1 529 900,99
	4 366,68

Besoin de financement	
Excédent de financement	74 867,09
Restes à Réaliser DEPENSES	623 359,00
Restes à Réaliser RECETTES	1 700 000,00
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	1 151 508,09

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

-79 233,87

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations : Mmes P. COPIN, C. DUMORTIER, N. RAUCHE (pouvoir de Mme B. MERLIN), E. GARRET, M. GARIN, C. MEGRET, E. COTTEL (pouvoir de Mme C. GÉRARD), V. THIÉBAUT (pouvoir de M. D. BIZART), D. LEGRAND (pouvoir de M. J. PALISSE), F. LETURCQ, I. GUISE, E. DROMART, S. BARBIER, S. MANECHEZ (pouvoir de Mme D. TABARY), G. MIKOLAJCZAK, A.S. DELAUTTRE, M. BONIFACE, I. DREMAUX (pouvoir de M. G. ALEXANDRE),

MM. J.F. LALY (pouvoir de M. L. MUCHEMBLED), Ph. LESAGE, F. TAMAYO, B. ROUSERÉ, A. DHAMEC, A. LEJOSNE (pouvoir de M. E. NAWROCKI), J. MAURER, B. VAILLANT (pouvoir de Mme R. MAGGIOTTO), G. BOURY, R. LEULEU, J. WEEXSTEEN (pouvoir de M. E. DELAMBRE), J.C. MAYEUX, B. CAILLE, E. BIANCHIN (pouvoir de M. O. HOUPLAIN), P. VISENTIN, J. PETIT, G. DUÉ (pouvoir de M. F. SELLIER), J.C. DERUE, Ph. LEFORT, D. TABARY, A. DEMAILLY (suppléant de M. Ch. LAGNIEZ), D. LEDRU, J.P. LORENT, D. CARON, D. BOUVET (suppléant de M. L. ANTINORI), Ph. BLONDEL (suppléant de M. D. BASSEUX), D. DHOUILLY, D. PORET, J.F. DERCOURT, M. LALISSE, F. CARON, L. DEMARLE (suppléant de M. M. POUILLAUDE), J. BONNAY, R. VAN CAENEGHEM (pouvoir de M. G. TRANNIN), D. BEDU, M. BLONDEL, Th. ROUCOU, F. FOURNIER (pouvoir de M. B. BRONNIART), D. BOUQUILLON, J. M. LECORNET, S. DEROUWAY, A.M. LECAT.

Pour expédition conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage  
et transmission en Préfecture

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Gérard DUÉ.

